

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE

CPC(SECRET)3
24 octobre 1977

Distribution spéciale

Arrangements préférentiels entre
pays en voie de développement,
négociés au GATT

ACCESSION DE LA ROUMANIE

Liste de demandes de l'Inde

En liaison avec la demande que la Roumanie a présentée en vue d'accéder au Protocole concernant les négociations commerciales entre pays en voie de développement, la délégation de l'Inde a présenté la liste suivante de demandes à la Roumanie. Ainsi qu'il est prévu au paragraphe 6 ii) du Compte rendu des débats de la dix-septième réunion du Comité des pays participants (CPC/41), la liste de demandes est distribuée à tous les pays participants, sous réserve du respect de son caractère confidentiel.

ARRANGEMENTS PREFERENTIELS ENTRE PAYS EN VOIE
DE DEVELOPPEMENT, NEGOCIES AU GATT

INDE - DEMANDES D'ADJONCTION A LA LISTE D'OFFRES
DE LA ROUMANIE DISTRIBUEE AVEC LE DOCUMENT
CPC(SECRET)1 EN DATE DU 26 AVRIL 1977

I. Liste des produits de la liste de demandes de l'Inde non compris dans la
liste d'offres de la Roumanie

N ^o d'ordre	Position	Désignation des produits
1.	ex 40.11	Bandages, pneumatiques pour cycles, pneumatiques, bandes de roulement, chambres à air et "flaps", en caoutchouc vulcanisé, non durci, pour roues de tous genres
2.	ex 62.03	Sacs et sachets en jute
3.	70.12	Ampoules (y compris leurs ébauches) pour récipients isolants
4.	73.17 73.18	Tubes et tuyaux en fonte, en fer ou en acier
5.	73.20	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier
6.	82.03 82.04	Outils et outillage à main
7.	87.06	Parties, pièces détachées et accessoires des véhicules automobiles repris aux n ^o 87.01 à 87.03 inclus
8.	ex 92.12	Supports de son pour les appareils du n ^o 92.11 ou pour enregistrements analogues
9.	98.15	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre)

II. Autres articles intéressant l'Inde

82.02 Scies à main, lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage):

A. Scies à main:

- i. Scies à dos, scies à refendre
- ii. Autres

1

2

3

B. Lames de scies:

- i. Lames de scies à ruban
- ii. Chaînes, dites coupantes
- iii. Autres

- 2. 82.05 Outils interchangeable pour machines-outils et pour outillage à main, mécanique ou non (à emboutir, estamper, tarauder, aléser, fileter, fraiser, mandriner, tailler, tourner, visser, etc.), y compris les filières d'étirage et de filage à chaud des métaux, ainsi que les outils de forage, avec une partie travaillante en:
 - A. Métal commun
 - B. Carbures métalliques
 - C. Diamants ou diamants agglomérés
 - D. Autres matières
- 3. 82.06 Couteaux et lames tranchantes pour machines et pour appareils mécaniques
- 4. 82.07 Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des carbures métalliques (de tungstène, de molybdène, de vanadium, etc.) agglomérés par frittage.
- 5. 82.09 Couteaux (autres que ceux du n° 82.06) à lame tranchante ou dentelée, y compris les serpettes fermantes.
- 6. 84.22 Machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement et de manutention (ascenseurs, skips, treuils, crics, palans, grues, ponts roulants, transporteurs, téléphériques, etc.), à l'exclusion des machines et appareils du n° 84.23:
 - A. Machines et appareils mécaniques spécialement conçus pour traiter les substances hautement radioactives (EURATOM).
 - B. Grues autopropulsées sur roues, ne pouvant pas circuler sur des rails.
 - C. Laminoirs et trains de laminoirs: convoyeurs à rouleaux pour l'introduction ou l'expulsion des produits; manipulateurs, à griffes ou à mâchoires, sur chariots ou rails aériens, assurant la manutention des lingots, des billes et boulets, des barres et des brames.
 - D. Autres.

1	2	3
7.	84.52	<p>Machines à calculer; machines à écrire dites "comptables", caisses enregistreuses, machines à affranchir, à établir les tickets et similaires, comportant un dispositif de totalisation:</p> <p>A. Machines à calculer électroniques B. Autres</p>
8.	85.19	<p>A. Résistances non chauffantes, potentiomètres et rhéostats. B. Circuits imprimés</p>
9.	85.21	<p>Lampes, tubes et valves électroniques (à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode, autres que ceux du n^o 85.20), tels que lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz (y compris les tubes redresseurs à vapeur de mercure), tubes cathodiques, tubes et valves pour appareils de prise de vues en télévision, etc.; cellules photo-électriques; cristaux piézo-électriques montés; diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteurs; microstructures électroniques:</p> <p>A. Lampes, tubes et valves</p> <p>i. Lampes, tubes et valves pour le redressement du courant électrique ii. Tubes pour appareils de prise de vues en télévision; tubes convertisseurs d'image et tubes intensificateurs d'image; photomultiplicateurs iii. Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision iv. Tubes photo-émisifs (cellules photo-émisives) v. Autres</p> <p>B. Cellules photo-électriques, y compris les phototransistors</p> <p>C. Cristaux piézo-électriques montés</p> <p>D. Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur; microstructures électroniques;</p> <p>i. Disques ("wafers") non encore découpés en microplaquettes ii. Autres</p> <p>E. Parties et pièces détachées.</p>
10.	84.10 84.11	<p>Autre matériel pour les garages, y compris les pompes distributrices d'essence et comportant un dispositif mesureur et compteur</p>

1	2	3
11.	29.42	Produits pharmaceutiques et produits chimiques purs: i. Sels de quinine ii. Hydroquinone iii. Alcaloïdes iv. Permanganate de potassium v. Produits chimiques organiques et inorganiques de base y compris les substances agrochimiques: a. Sulfite de sodium b. Acide sulfurique technique c. Acide phosphorique d. Camphre synthétique e. Monoéthanolamine f. Sels de nickel g. Nickel catalyseur h. Pentoxyde de vanadium catalyseur (données techniques nécessaires) i. Résines utilisées comme échangeurs d'ions
